

DÉCISION N° 2019/D408

FINANCES

Envoyé en préfecture le 03/05/2019

Reçu en préfecture le 03/05/2019

Affiché le 03/05/2019

ID : 022-200043677-20190426-D408-DE



REPRISE DE BENNES

L'entreprise GUEGAN Chaudronnerie propose de nous racheter 15 anciennes bennes destinées au rebus pour un montant total 10 100 € HT.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

- ➡ **AUTORISE** le Président à émettre le titre de recette à l'encontre de GUEGAN Chaudronnerie.

POUR EXTRAIT CONFORME
A Planguenoual, le 26 avril 2019

**Le Président
Thierry BURLOT**



**KERVAL CENTRE ARMOR
BUREAU DU 26 AVRIL 2019**

Envoyé en préfecture le 03/05/2019
Reçu en préfecture le 03/05/2019
Affiché le 03/05/2019
ID : 022-200043677-20190426-D408-DE

Convocation du 18 avril 2019

Nombre de membre du bureau : 14

L'an deux mil dix-neuf le vingt-six avril à dix heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à l'IUOM de Planguenoual, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLOT	SMITOM Launay Lantic	X	
Claude BLANCHARD	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean-Luc BARBO	LAMBALLE Terre et Mer	X	
Marie-France BOULDE	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Bruno BEUZIT	St Brieuc Armor Agglomération		X
Jean Michel GEFFROY	SMITOM Launay Lantic		X
Claude LAYEC	DINAN Agglomération	X	
Françoise LE FUR	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Christian LE MAITRE	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean Yves LOYER	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean MEGRET	LAMBALLE Terre et Mer		X
Daniel NABUCET	LAMBALLE Terre et Mer		X
Gilles THOMAS	Loudéac communauté Bretagne centre		X
Yvon LE JAN	Loudéac communauté Bretagne centre	X	

Présents : 9

Absents : 5

Votants : 9